



Interview d'Alidou Bandé, Président de l'association ABASE, association des vidangeurs manuels de la ville de Ouagadougou

-Pouvez-vous revenir brièvement sur le contexte de la vidange manuelle au Burkina Faso, en particulier dans la capitale?

La vidange manuelle est pratiquée partout au Burkina Faso en milieu rural et urbain, y compris au sein de la capitale, Ouagadougou. A chaque fois, le fonctionnement est le même : la vidange de la fosse entraîne le dépotage des boues, souvent à proximité de la fosse (dans la cour ou à proximité), parfois sur un autre site si le ménage accepte de payer la location d'une charrette avec un âne pour l'évacuation en dehors du quartier. Lorsqu'un vidangeur dépose directement sur la voie, cela crée parfois des problèmes avec les voisins qui l'interpellent, mais que peut-il faire si le ménage refuse de payer le transport des boues vers un autre site?

-Quelles sont les problématiques rencontrées par les vidangeurs manuels dans l'exercice de leur activité?

Généralement, les vidangeurs manuels ne sont pas vus d'un bon œil par les autorités et par les ménages qui font appel à leurs services. Leurs conditions de travail sont particulièrement éprouvantes. C'est ce qui explique le fait que de nombreux vidangeurs ont recours à l'alcool pour oublier la marginalisation et pour supporter la difficulté du travail, au contact des matières fécales. Ils ne disposent pas non plus d'une organisation structurée et de lieux de dépotage adéquats.

- Quels sont les besoins de renforcement des vidangeurs?

Ce corps de métier a grandement besoin d'être formé, sensibilisé pour sa propre sécurité et celle des ménages pour lesquels il intervient. Il serait également important qu'ils soient en mesure de valoriser leur travail et qu'ils apprennent à développer leur activité sur le long terme. C'est un milieu compliqué où un grand nombre d'entre eux sont analphabètes et marginalisés en raison de leur activité.

-Comment se passe la négociation avec le client ? Est-ce que les vidangeurs essaient de sensibiliser les ménages ?

Bien sûr ! Les vidangeurs proposent souvent de louer une charrette pour le transport hors du quartier mais bien souvent les familles refusent par manque de moyens. Cela dépend donc de combien la famille est prête à payer pour le service. Ce qui est sûr, c'est que le vidangeur ne peut pas faire autrement. Ce qu'il veut avant tout, c'est gagner son salaire.



-Les vidangeurs sont-ils en contact avec les autorités sur leurs pratiques ? sur les difficultés de la profession ?

Absolument pas ! Les vidangeurs ont l'impression que les autorités (la Commune, le Ministère) les méprisent et ne souhaitent pas les associer aux réflexions qui concerne l'assainissement.

-Pourquoi avoir créé l'association ABASE?

J'ai souhaité créer l'association ABASE afin de valoriser cette activité et fédérer ceux qui y travaillent. Je suis convaincu que fédérer ces travailleurs permettrait de dynamiser, sensibiliser et faire évoluer le secteur. Nous avons pu développer des partenariats avec l'ONEA (l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement) et la Commune de Ouagadougou mais à ce jour, rien de concret n'en est sorti pour le moment. On nous écoute tout de même un peu plus désormais. Nous avons également obtenu une subvention de l'Ambassade de France et de la Maison de l'Entreprise pour nous équiper en matériel et exercer dans des conditions plus acceptables.